

**Procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal  
de la Commune de VILLEY-SAINT-ETIENNE  
Séance du 05 Mai 2025**

Le Conseil Municipal s'est réuni, après convocation légale du 29 Avril 2025 et sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre COUTEAU, Maire, le 05 Mai 2025 à 20 heures 30 minutes à la Mairie de Villey-Saint-Etienne.

**Sont présents** : Monsieur COUTEAU Jean-Pierre, Monsieur RAGON Nicolas, Monsieur CUNIS Jean-Paul, Monsieur PRATH Denis, Madame HERGOTT Dominique, Monsieur BLASER Francis, Madame LECLER Sylvie, Madame RITZ Francine, Madame ARTIGUE Virginie.

**Sont excusés** : Monsieur VIGIER Bertrand, Madame CONREAUX Isabelle, Monsieur MANSUY Stéphane, Madame BARTHELEMY Céline.

**Procurations** : M. Bertrand VIGIER donne procuration à M. Francis BLASER  
Mme Isabelle CONREAUX donne procuration à M. Jean-Pierre COUTEAU  
M. Stéphane MANSUY donne procuration à M. Nicolas RAGON

Nombre de conseillers en exercice : **13**

Nombre de votant : **12**

Madame RITZ Francine, **secrétaire de séance**.

**25-2025 : DECISION MODIFICATIVE N° 1**

Suite aux observations des services de la Trésorerie, et afin de corriger une erreur de saisie dans le BP 2025, le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

**DECIDE** de procéder aux modifications budgétaires suivantes :

<b>Dépenses Investissement</b>	
001 Déficit d'investissement reporté	+ 1,00 €
2188 Autres immobilisation corporelles	- 1,00 €
<b>Total Dépenses</b>	<b>0,00 €</b>

**26-2025 : BAIL DE CHASSE**

Considérant les nombreux visiteurs dans la forêt du Vieux Canton,

Le nombre de bagues très important dévolu à l'ACCB ;

Le Conseil Municipal, à l'unanimité décide d'attribuer à ladite Association le bail de chasse pour 3 ans au montant de 3 200 € par an.

## **27-2025 : CONVENTION MUTUALISATION AVEC LA COMMUNAUTE DE COMMUNES TERRES TOULOISES (CC2T)**

Considérant l'intérêt de mutualiser les dépenses avec la CC2T,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

DECIDE d'autoriser la signature de la convention liée au service public de gestion des déchets.

## **28-2025 : TRAVAUX JARDIN D'ADELE**

Après mise en concurrence et avis de la Commission,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

DECIDE d'attribuer le marché d'aménagement du jardin d'Adèle à l'entreprise Clément de Foug pour un montant de 84 000 € H.T

Fait et délibéré ce jour en séance et tous les membres présents ont signé au registre.

M. COUTEAU Jean-Pierre	Mme RITZ Francine	M. BLASER Francis
Mme ARTIGUE Virginie	M. RAGON Nicolas	Mme LECLER Sylvie
M. CUNIS Jean-Paul	Mme HERGOTT Dominique	Mme BARTHELEMY Céline Excusée
Mme CONREAUX Isabelle Donne procuration à J-P COUTEAU	M. VIGIER Bertrand Donne procuration à F. BLASER	M.MANSUY Stéphane Donne procuration à N. RAGON
M. PRATH Denis		